



L'OR VERT DU QUÉBEC

Une industrie condamnée à se renouveler

par Jean-François Côté, ing.f., M.Sc.
Collaborateur

L'année 2015, qui s'annonçait pourtant propice au rebond de l'industrie du sciage, n'a pas connu l'embellie tant espérée, après une crise forestière qui dure depuis presque 10 ans. Malgré un taux de change avantageux pour les exportateurs québécois de bois d'oeuvre vers les États-Unis, la balance entre les revenus et les coûts demeure marginale, sinon négative. Éclairage sur la situation, à mi-parcours de 2015.

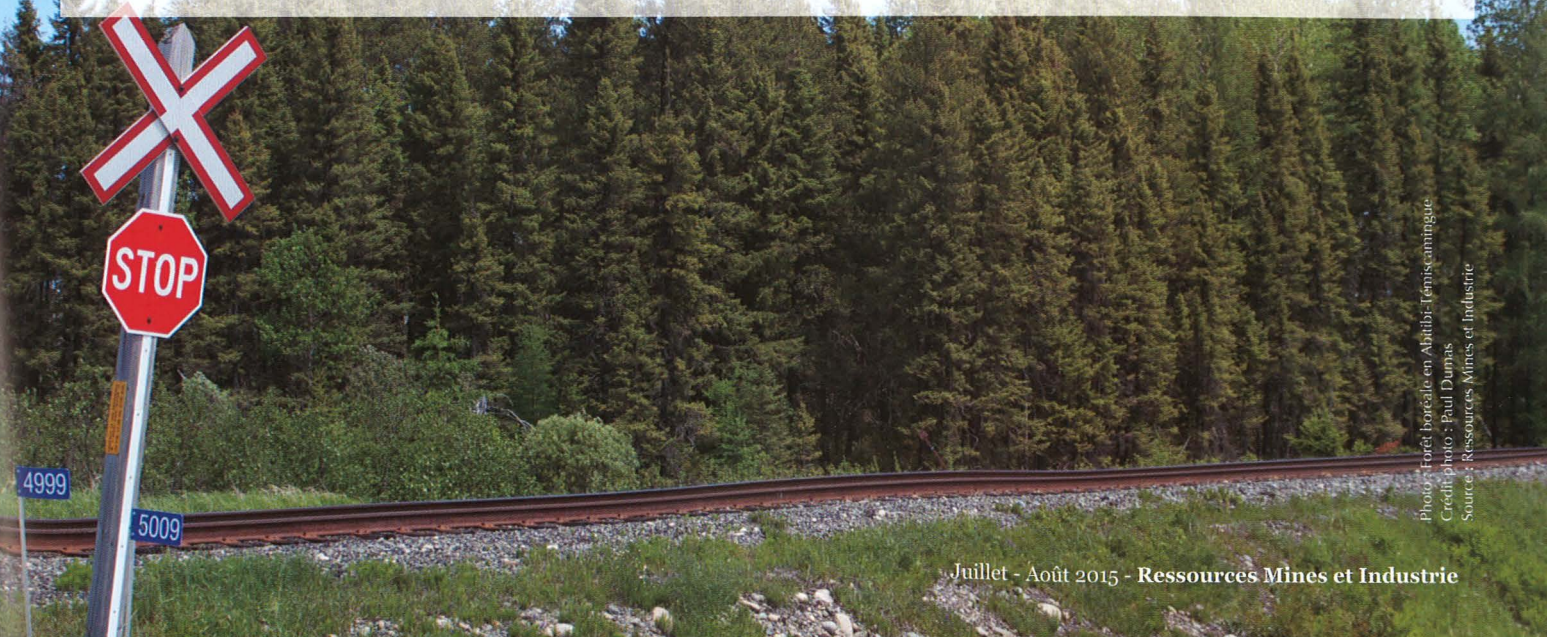
LE MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN

D'entrée de jeu, rappelons que l'industrie du bois de sciage résineux (sapin, épinettes, pin gris et mélèze) constitue l'épine dorsale du secteur forestier au Québec : c'est majoritairement pour approvisionner les scieries qu'on récolte et aménage la

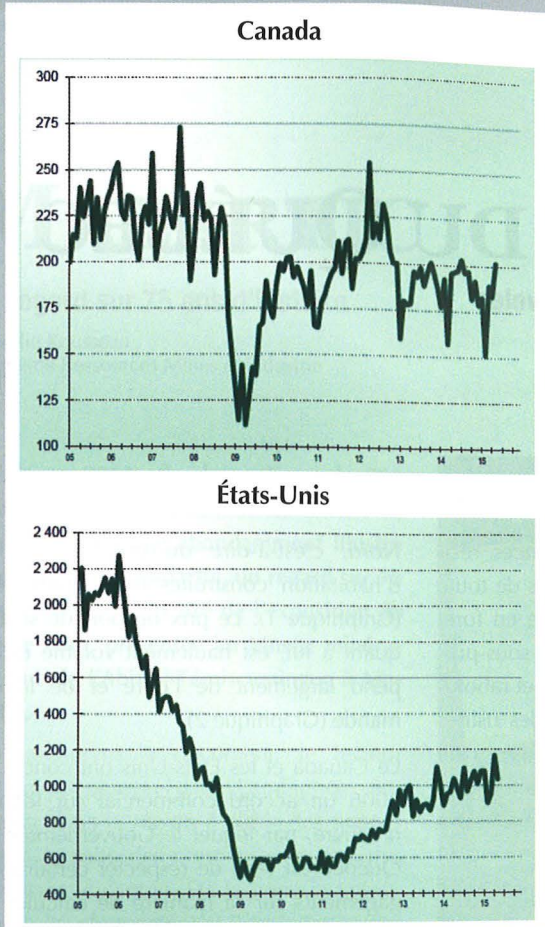
forêt québécoise, dont les essences résineuses représentent les deux tiers de toute la possibilité de récolte annuelle en forêt publique. De plus, ce sont les sous-produits du sciage (copeaux, sciures et rabotures) qui alimentent la majorité des usines de pâtes et papiers et certaines usines de panneaux particules. La plus grande part des dizaines de millions de dollars versés en droits de coupe au Gouvernement du Québec provient des bois résineux achetés par les scieries. Comme les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Canada et du Québec pour le bois d'oeuvre que nous fabriquons, notre industrie est grandement dépendante de la demande et des prix sur ce vaste marché. La demande pour le bois d'oeuvre découle directement des mises en chantiers en Amérique du

Nord, c'est-à-dire du nombre d'unités d'habitation construites mois après mois (Graphique 1). Le prix du bois de sciage, quant à lui, est hautement volatile et dépend largement de l'offre et de la demande (Graphique 2).

Le Canada et les États-Unis ont conclu en 2006 un accord commercial sur le bois d'oeuvre, par lequel le Gouvernement du Québec est tenu de respecter certains engagements sur sa manière de calculer les droits de coupe et sur l'aide qu'il pourrait potentiellement verser à l'industrie forestière. Comme nos entreprises québécoises n'ont pas le pouvoir d'influencer les prix offerts sur le marché, elles doivent chercher à contrôler leurs coûts de production, notamment le coût d'achat de la fibre, dont certaines composantes sont incom-



GRAPHIQUE 1 : MISES EN CHANTIER EN MILLIERS D'UNITÉS POUR LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS (DONNÉES DÉSAISONNALISÉES ANNUELLES)



Source :

(1) Gouvernement du Québec (2015). Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. La dynamique des produits forestiers. <http://www.mfip.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/dynamique.pdf>

pressibles. Par exemple, le carburant qui fait fonctionner la machinerie (construction et entretien de chemins, équipements de récolte, fardiers, chargeuses et camions-remorques pour le transport du bois) est un élément de coût important sur lequel l'industrie n'a pas d'emprise non plus.

UN GRAND MÉNAGE

La crise forestière a d'abord eu raison des entreprises les plus fragiles financièrement : fermetures temporaires, puis permanentes, réduction permanente des effectifs, fermeture définitive d'une machine, d'une ligne de production ou abandon d'une faction de travail. Les enjeux d'approvisionnement sur terres publiques, liés aux réductions des niveaux de récolte à rendement soutenu, ont forcé d'autres

scieries à cesser leurs activités, dans la mouvance d'une nouvelle vague de consolidation de l'industrie. Ainsi, par rapport à la situation au 1er avril 2005, on compte aujourd'hui un total de 303 usines de transformation primaire ou secondaire (bois, papier et meubles) affectées par des fermetures permanentes (280) ou temporaires (23). De ce nombre d'usines, on dénombre environ 150 scieries.

LE COÛT DE LA FIBRE

Par la force des choses, avec un nombre plus restreint d'usines sur le territoire, le bois doit nécessairement voyager sur de plus grandes distances, ce qui ajoute aux frais de transport et au coût d'approvisionnement. Puis, pour satisfaire aux exigences des marchés, aux valeurs sociales et environnementales et aux intérêts des usagers de la forêt et des communautés autochtones, diverses mes-

ures ont été mises en place : certification forestière, harmonisation des travaux de récolte avec les divers usagers, davantage de coupes partielles, plus grande dispersion spatiale des chantiers, normes d'intervention plus contraignantes, notamment pour les traverses de cours d'eau (ponts et ponceaux), etc. Tout cela se traduit ultimement par une facture plus élevée des coûts de la fibre. On aura beau arguer que le prix de vente du bois de sciage est remonté au niveau de ce qu'il était en 2005, avant la crise (autour de 400 \$CA/Mmpm – mille pieds mesure de planche), les coûts de production ont crû de façon importante en 10 ans, même malgré les faibles augmentations accordées aux entrepreneurs forestiers, premiers maillons de la chaîne

d'approvisionnement. En même temps, les revenus de la vente des co-produits, principalement les copeaux vendus aux papeteries, ont chuté d'une cinquantaine de dollars par Mmpm, représentant un manque à gagner équivalant à environ 10 \$/m³ de bois rond.

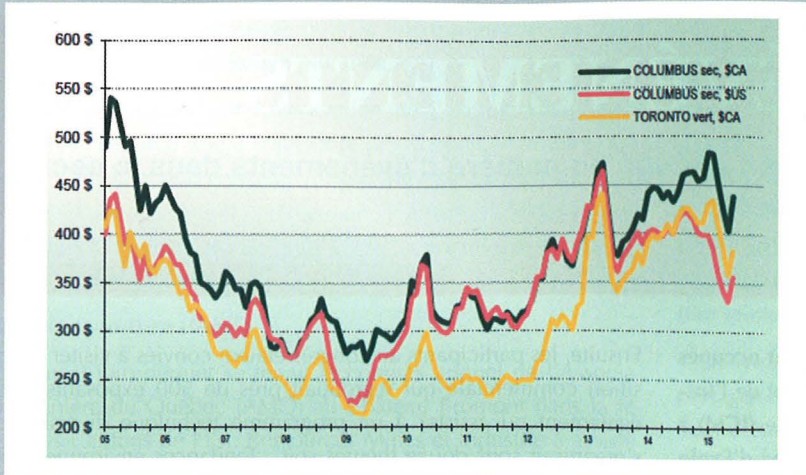
On comprend mieux pourquoi les producteurs de bois de sciage se tournent vers le Gouvernement du Québec pour qu'il intervienne de manière à diminuer leur fardeau du prix élevé de la fibre en provenance des terres publiques.

LE PIÈGE AMÉRICAIN

Au moment d'écrire ces lignes, les activités forestières sur la Côte-Nord sont interrompues : l'industrie demande l'aide du gouvernement, notamment par un allègement des droits à payer pour la fibre qu'elle récolte en forêt publique. Le Bureau de mise en marché des bois vient de publier son projet de règlement sur la tarification des droits de coupe pour 2015-2016. La nouvelle grille de taux prend assise sur les valeurs marchandes de bois sur pied, telles que tirées des ventes aux enchères qui ont eu cours entre juin 2011 et décembre 2014. Malgré la robustesse du modèle de tarification et son « étanchéité » face à d'éventuelles critiques par les Américains, dans le cadre des accords commerciaux en vigueur, les taux de droits de coupe apparaissent encore trop élevés aux yeux des industriels, qui y espéraient une opportunité de réduire la facture d'achat de la fibre. Mais le Gouvernement a les mains liées et peut difficilement accorder d'aide directe à l'industrie du bois de sciage, malgré l'insistance de celle-ci à faire état de ses misères et de sa faible rentabilité. Pourtant, on estime que chaque mètre cube de bois qui est récolté et transformé au Québec procure au gouvernement provincial des retombées économiques directes et indirectes, fiscales et parafiscales, de l'ordre de 37 \$/m³, sans compter les droits de coupe qui représentent en moyenne une valeur de l'ordre de 12 \$/m³.

Bref, la forêt est une ressource naturelle renouvelable qui peut encore contribuer à créer emplois et richesse collective, mais les faibles prix payés par les marchés

GRAPHIQUE 2 : PRIX DU BOIS D'OEUVRE RÉSINEUX
(PRIX COMPOSÉS EN DOLLAR (\$) PAR MPMP)



Source :

- (1) Gouvernement du Québec (2015). Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Enquête sur les pertes d'emplois dans l'industrie de transformation du bois et du papier.
<http://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/Fermetures2015-06-15.pdf>

chimie verte, la mise en valeur des autres parties de l'arbre, etc. L'industrie forestière, telle qu'elle existait avant la crise des dix dernières années, n'est plus viable. Elle est condamnée à changer de visage.

Source :

- (1) Gouvernement du Québec (2015). Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. La dynamique des produits forestiers.
<http://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/dynamique.pdf>
- (2) Gouvernement du Québec (2015). Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Enquête sur les pertes d'emplois dans l'industrie de transformation du bois et du papier.
<http://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/Fermetures2015-06-15.pdf>
- (3) Association des producteurs de copeaux du Québec et MRN.

Autre ressource utilisée

- (4) Ressources et Industries forestières - Portrait statistique, Édition 2015.
<http://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissance/portrait-statistique-2015.pdf>

mondiaux pour nos produits traditionnels, comme le bois d'oeuvre et le papier journal, ne justifient plus les coûts élevés que doit défrayer l'entreprise privée pour les produire avec profit. Notre foresterie est à

la croisée des chemins : on a besoin de créer plus de valeur à partir de nos arbres. Des voies se dessinent avec la seconde transformation, les bois d'ingénierie, la valorisation énergétique des résidus, la

INTEGRA GOLD
CORP
TSXV: ICG

PROJET LAMAQUE SUD

Un projet aurifère avancé en pleine croissance



INTEGRAGOLD.COM

Bureau régional 1101, 3^e Avenue Est, Val-d'Or QC J9P 0J7 • 819.825.2541